
Vifs applaudissement de l'assemblée au discours des citoyens de la section de l'Unité et au jeune enfant qu'ils présentent, lors de la séance du 30 brumaire an II (20 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Vifs applaudissement de l'assemblée au discours des citoyens de la section de l'Unité et au jeune enfant qu'ils présentent, lors de la séance du 30 brumaire an II (20 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 548-549;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40893_t1_0548_0000_8;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

de toutes ses forces la liberté et l'indivisibilité de la République.

« Salut et fraternité.

« *Les membres de la Société populaire séant à Maintenon,*

« ROBERT, président; LE GUDIC, vice-président; MESSONNIER, premier secrétaire; SANSON, secrétaire en second.

Les citoyens de la section de l'Unité, couverts de chapes, chasubles, tuniques, etc., déposent dans le sein de la Convention les vases, châsses d'or et d'argent du ci-devant culte. « Il est temps, dit l'orateur, que le règne de la raison succède à celui de la superstition; une religion d'erreur et de sang est anéantie; depuis dix-huit siècles elle n'a causé que des maux à la terre, et on l'a nommée divine; qu'elle disparaisse de la surface de la terre, et le bonheur va y renaître. Nous jurons de n'avoir d'autre culte que celui de la raison, de la liberté, de l'égalité, de la République. »

Le peuple et les membres de la Convention s'écrient : « Nous le jurons ! Vive la République ! »

Le Président répond : « En un instant vous faites entrer dans le néant 18 siècles d'erreur; votre philosophie vient de faire à la raison un sacrifice digne d'elle et digne des vrais républicains. L'Assemblée reçoit votre offrande et votre serment au nom de la patrie.

Un jeune enfant demande que la Convention s'occupe incessamment de l'organisation de l'éducation publique et du soin de donner à la jeunesse un catéchisme républicain. Il demande le baiser fraternel pour le transmettre à tous les jeunes enfants de son âge; il promet en son nom et au leur d'imiter les beaux exemples que lui donnent les défenseurs de la République, et jure qu'ils deviendront à leur tour l'effroi des tyrans, s'il en existe encore.

On porte cet enfant au fauteuil du Président, qui lui donne le baiser fraternel.

Le Président dit : « Je dois faire part à l'Assemblée de la déclaration que m'a faite ce jeune républicain; il m'a dit que s'il n'eût craint d'abuser des moments de l'Assemblée, il lui eût récité la Déclaration des droits de l'homme, qu'il sait tout entière et qu'il porte dans son cœur. Il demande aussi quand l'Assemblée fera faire un petit catéchisme républicain; il brûle de l'apprendre. »

« Sur les propositions de plusieurs membres, la Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion dans le « Bulletin » des discours et des offrandes de la section de l'Unité et des demandes du jeune enfant.

« Elle décrète que le Président écrira une lettre de satisfaction aux parents de cet enfant pour la manière dont ils l'ont élevé, et que l'on enverra à cet enfant le premier exemplaire du catéchisme ou de tout autre livre élémentaire qui paraîtra (1). »

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

La section de l'Unité défile dans la salle; à sa tête, marche un peloton de la force armée; ensuite viennent des tambours, suivis de sapeurs et canonniers revêtus d'habits sacerdotaux, et d'un groupe de femmes habillées en blanc, avec une ceinture aux trois couleurs; après elles, vient une file immense d'hommes rangés sur deux lignes et couverts de dalmatiques, chasubles, chapes. Ces habits sont tous de la ci-devant église de Saint-Germain-des-Prés; remarquables par leurs richesses, ils sont de velours et d'autres étoffes précieuses, rehaussés de magnifiques broderies d'or et d'argent. On apporte ensuite sur des brancards des calices, des ciboires, des soleils, des chandeliers, des plats d'or et d'argent, une châsse superbe, une croix de pierreries, et mille autres ustensiles de pratiques superstitieuses. Ce cortège entre dans la salle, aux acclamations des spectateurs, aux cris de : *Vivent la liberté, la République, la Montagne!* aux fanfares des instruments guerriers. Un drapeau noir, porté au bruit de l'air *Malborough est mort et enterré*, figure la destruction du fanatisme. La musique exécute ensuite l'hymne révolutionnaire. On voit tous les citoyens revêtus d'habits sacerdotaux, danser au bruit de l'air de *Ça ira*, *la Carmagnole*, *Veillons au salut de l'empire*, etc. L'enthousiasme universel se manifeste par des acclamations prolongées. La troupe se range: les citoyens vêtus des habits sacerdotaux se placent sur les bords du côté droit, et garnissent tout de ce côté.

Dubois, orateur de la députation à la barre. La raison vient de remporter une grande victoire sur le fanatisme; une religion d'erreur et de sang est anéantie; depuis dix-huit siècles, elle n'a causé que des maux à la terre, et on la nommait divine! Les guerres des Croisades, des Albigeois, des Vaudois, des Cévennes, les Vêpres siciliennes, le massacre de la Saint-Barthélemy, voilà son ouvrage; voilà ses trophées. Qu'elle disparaisse de la surface de la terre, et le bonheur va y renaître; les hommes ne seront plus qu'un peuple de frères et d'amis. Ce jour n'est pas loin, j'ose le prédire! Muse de l'Histoire, brise tes pinceaux; tu n'as eu jusqu'à ce jour que des crimes à peindre; tu n'auras désormais que des vertus à célébrer. Nous jurons (*Tout le monde lève la main.*), nous jurons de n'avoir d'autre culte que celui de la raison, de la liberté, de l'égalité, de la République.

Un cri unanime part de tous les coins de la salle : *Nous le jurons ! Vive la République !*

Le discours et le serment sont accueillis par les transports d'une joie universelle.

Le Président. En un instant, vous faites entrer dans le néant dix-huit siècles d'erreur. Votre philosophie vient de faire à la raison un sacrifice digne d'elle, et digne des vrais républicains. L'Assemblée reçoit votre offrande et votre serment, au nom de la patrie.

Toutes les voix : Nous le tiendrons.

On élève un jeune enfant, il demande le baiser fraternel, pour le transmettre à tous les jeunes

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 345.

(1) *Moniteur universel* (n° 62 du 2 frimaire an II (vendredi 22 novembre 1793), p. 252, col. 1). Voy. d'autre part, ci-après, annexe n° 1, p. 556, le compte rendu de l'admission à la barre de la section de l'Unité, d'après divers journaux.

enfants de son âge; il promet en son nom et au leur d'imiter les beaux exemples que lui donnent les défenseurs de la République, et jure qu'ils deviendront à leur tour l'effroi des tyrans, s'il en existe encore.

Ce discours, écouté avec intérêt, est suivi par des applaudissements et par les signes de la plus vive sensibilité. On porte l'enfant au fauteuil du Président, il en reçoit le baiser fraternel.

Le Président. Je dois faire part à l'Assemblée de la déclaration que m'a faite ce jeune républicain : il m'a dit que, s'il n'eût craint d'abuser des moments de l'Assemblée, il lui eût réitéré la Déclaration des droits de l'homme, qu'il sait tout entière, et qu'il porte dans son cœur. Il demande aussi quand l'Assemblée fera faire un petit catéchisme républicain; il brûle de l'apprendre.

L'Assemblée et les spectateurs témoignent, par des applaudissements redoublés, leur satisfaction de cette ingénuité républicaine.

Un membre : Je demande l'insertion de ces demandes au *Bulletin*.

Ramel. Je demande que, dès qu'il paraîtra un livre élémentaire, on en envoie le premier exemplaire à cet enfant.

Gouly. Et moi, que le Président soit chargé d'écrire une lettre de satisfaction à ses parents, pour la manière dont ils l'ont élevé.

Un membre : Il faut faire connaître la cérémonie qui s'est passée ici aujourd'hui. Je demande que tous les discours et tous les détails de cette journée soient insérés en entier au *Bulletin*, et envoyés à tous les départements.

Un membre : Et qu'on n'oublie pas que jamais le côté droit n'a été si bien garni. (*On rit et on applaudit.*)

Toutes ces propositions sont décrétées.

Le cortège défile en chantant un hymne en l'honneur de Marat et de Lepeletier.

Une députation des sections de la Montagne, Le Peletier et des Piques, composant, disent-elles, la paroisse Saint-Roch et son chien, viennent déposer tous les brimborions qui ont égaré les sots et les fanatiques.

La musique du Théâtre-National exécute un hymne en l'honneur des fondateurs de la République et des soutiens de la liberté, et la chanson connue sous le nom de *la Montagne* est chantée au milieu des plus vifs applaudissements.

Le citoyen Buard, capitaine du 1^{er} bataillon de l'armée révolutionnaire, dépose sur l'autel de la patrie 300 livres pour les frais de la guerre, et fait don de pareille somme annuellement tant qu'elle durera.

Une jeune citoyenne dépose une pièce d'argent à l'effigie de Capet.

Un membre fait la motion que les discours prononcés par les orateurs des sections de l'Unité, de la Montagne, de Le Peletier et des Piques soient imprimés.

Cette motion est décrétée (1).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 346.

Suit l'adresse des sections de la Montagne, Lepeletier et des Piques (1).

La section de la Montagne, à la Convention nationale.

« Le 30 brumaire.

Citoyens représentants,

La philosophie, la justice et la vérité triomphent enfin sur l'erreur et la superstition. Vous voyez devant vous la section de la Montagne, parties de celles des Tuileries, Lepeletier et des Piques, composant la ci-devant paroisse de Saint-Roch et son chien qui viennent déposer sur l'autel de la patrie les dépotilles et ornements de toutes formes, qui ont servi à égarer les sots et les fanatiques. Toutes choses qui sont inutiles, et même fort impertinentes dans l'état de pure nature par l'orgueil qu'elles représentaient, et très utiles en ce moment pour combattre les despotes et les tyrans.

« Nous sommes indignés d'avoir été si longtemps la dupe des apôtres de l'erreur et du mensonge; nous avons arrêté dans notre séance du 25 de ce mois que nous renoncions aux prêtres, que l'église Saint-Roch serait fermée, et qu'elle ne servirait désormais que pour prêcher la pratique des vertus sociales, de la justice, de la raison, de la liberté et de l'égalité.

Nous n'avons qu'un regret, c'est que le chien et le saint que nous vous présentons ne soient pas construits d'une matière aussi utile à la République que les hochets qui les environnent. En récompense, nous espérons qu'ils serviront à consolider, par leur disparition, l'édifice de la justice et de la raison.

« La religion d'un peuple libre, c'est la pratique des vertus, l'amour de sa patrie, l'humanité envers ses frères, la justice et l'équité la plus intégrale dans l'exercice de ses fonctions.

« Citoyens représentants, nous invitons la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à l'affermissement de notre liberté. Nous sommes debout, et nous y resterons tant que les satellites des despotes souilleront la terre de la liberté.

Vive la Montagne! et Vive la République!

J. LACOSTE, juge de paix de la section de la Montagne, orateur de la députation.

377 mares 5 onces et demie argent ou vermeil. »

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

(*Suit le texte de l'adresse que nous insérons ci-dessus d'après un document des Archives nationales.*)

Chanson patriotique chantée dans le sein de la Convention.

Air : *De la Croisée.*

On a mille goûts différents,
On fait mille choix dans ce monde;
L'un veut toujours courir les champs,
Et l'autre voyager sur l'onde;

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 774; *Premier supplément au Bulletin de la Convention* du 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 3^e mois de l'an II (jeudi 21 novembre 1793).

(2) *Premier supplément au Bulletin de la Convention* du 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 3^e mois de